

OGM – Trèbes : sans attendre le jugement sur le fond, un nouveau permis de construire est délivré à Monsanto

Par Christophe NOISETTE

Publié le 17/07/2013

Monsanto possède, en France, plusieurs lieux de travail - usines, zones de stockage, bureaux, etc. - répartis sur le territoire hexagonal. A Trèbes, dans l'Aude, le chimiste semencier voulait agrandir son usine de conditionnement de semences sur deux hectares supplémentaires, travaux estimés à 50 millions d'euros. Cette annonce a déclenché immédiatement la colère de certains riverains et de nombreux militants anti-OGM. L'usine génère en effet des problèmes de voisinage : « *le bruit, la poussière et les odeurs sont incessants, sans compter les pelures de graines qui se déposent partout* », témoigne Marie-Thérèse Viburni, dont le jardin donne sur le chantier [1]. Mais c'est aussi et surtout pour tenter de limiter la production de semences génétiquement modifiées que la mobilisation a pris de l'essor. En 2012, à l'initiative des Faucheurs volontaires, une inspection citoyenne avait permis de révéler la présence de sacs de maïs MON810. Ces semences étaient officiellement destinées au marché espagnol. En 2013, une nouvelle inspection n'avait pas donné le même résultat, et les militants étaient cette fois-ci attendus...

Les riverains ont donc attaqué en justice le permis de construire pour l'extension de l'usine et le tribunal administratif de Montpellier a ordonné en référé l'arrêt des travaux, le 11 juin 2013. En effet, la hauteur des silos de l'extension était supérieure aux 15 mètres autorisés par le plan local d'urbanisme. Le tribunal doit désormais examiner le recours en annulation contre le permis de construire. Les opposants à l'extension avaient mis en avant d'autres arguments plus structurels qui n'ont pas encore été débattus : « *les dispositions du plan d'occupation des sols ne sont pas respectées et l'impact sur l'environnement n'a absolument pas été pris en compte* », précise Maître Hélène Bras, l'avocate des opposants, citée par *L'Indépendant* [2]. Les riverains craignent que les poussières de semences, qui atterrissent dans leurs jardins, soient imbibées de pesticides ou encore que le passage de 150 camions par jour entraîne de graves problèmes de circulation... Questions encore sans réponses et qui pourraient le rester...

Le 15 juillet, la mairie de Trèbes a délivré un nouveau permis de construire pour les travaux d'extension de l'usine. Cela permettra à Monsanto de reprendre les travaux, malgré l'absence de jugement sur le fond par le Tribunal administratif. Un délai de deux mois reste cependant ouvert pour d'éventuels recours. La mairie soutient clairement ce projet, notamment au nom de l'emploi. D'après Yann Fichet, directeur de la communication à Monsanto France, ce serait environ 200 emplois qui pourraient ainsi être créés. *Midi Libre* parle « *d'une vingtaine d'emplois permanents supplémentaires (ingénieurs agronomes, techniciens supérieurs...), ainsi que de 80 emplois*

saisonniers nouveaux » [3]. Cité par le journal *Le Monde* [4], le premier adjoint au maire de Trèbes, Jean-Paul Ferrif (Divers droite) qui soutient le projet depuis plusieurs années, et qui a travaillé pour Monsanto en tant qu'ingénieur agronome, considère que « *au nom de l'intérêt public d'une poignée de riverains, on met en péril l'intérêt public des salariés de la région. C'est consternant* ». Face à des nuisances pour une poignée de personnes, la course à l'emploi, en ces temps de récession et d'austérité économique, est une sirène que les mairies ont du mal à faire taire.

[1] *Le Monde*, 15 juin 2013

[2] *L'Indépendant*, « Extension à Monsanto à Trèbes : les riverains saisissent la justice » ; 17 mai 2013

[3] *Midi Libre*, « Monsanto est prêt à investir 50 M€ à Trèbes », 6 janvier 2013

[4] 15 juin 2013

Adresse de cet article : <https://infogm.org/ogm-trebes-sans-attendre-le-jugement-sur-le-fond-un-nouveau-permis-de-construire-est-delivre-a-monsanto/>